



Yannick OLLIVIER

GÉOMÈTRE EXPERT

Membre de l'Ordre des Géomètres-Experts n°4730
Espace Arvor - 53, rue du Saint Esprit - B.P. 84 - 29260 LESNEVEN
Tél : 02 98 83 03 03 Fax : 02 98 83 80 35
Mail : contact@geometre-ollivier.com Site : www.geometre-ollivier.com



COMMUNE DE PLOUVIEN
Création de cheminements piétons

Récapitulatif

TOTAL HT
TVA 20%
TOTAL TTC

A le

L'entrepreneur (cachet + signature)

COMMUNE DE PLOUVIEN

Création de cheminements piétons

Les terrains situés aux abords des travaux seront, au terme de ces derniers, remis en état, à l'identique de l'existant. Cette remise en état est incluse dans la prestation globale des travaux décrit ci-dessous.

Décomposition de Prix Global et Forfaitaire					
N°	Désignation des Ouvrages	Unité	Q	P.U. H.T	Total H.T.
1	<p>Installation et signalisation temporaire du chantier Ce prix rémunère forfaitairement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> l'amenée du matériel nécessaire à l'exécution de l'ensemble des travaux, <input type="checkbox"/> l'installation des locaux de chantier et leur repliement en fin de chantier, <input type="checkbox"/> la signalisation temporaire du chantier, comprenant : <input type="checkbox"/> la fourniture à pied d'œuvre et la maintenance de la signalisation nécessaire à l'organisation et à la durée du chantier, y compris l'interdiction au public par des barrières et panneaux, <input type="checkbox"/> la mise en place, la surveillance de ce dispositif pendant toute la durée du chantier, <input type="checkbox"/> le maintien en état de propreté des voies publiques menant au chantier, <p>Les dispositifs de signalisation, d'hygiène et de sécurité seront conformes aux normes en vigueur.</p>	Forfait	1		
2	<p>Arasement de talus dans l'emprise et au droit du projet Ce prix rémunère au mètre linéaire l'arasement d'un talus quelque soit sa hauteur, sa largeur, la végétation existante (hors abattage prévu ci dessous), y compris son évacuation à la décharge, dans l'emprise et au droit du projet et figurant sur le plan état actuel.</p>	ml	56		
3	<p>Abattage dans l'emprise du cheminement Ce prix rémunère au forfait l'abattage des arbres tige ou en cépée présents sur l'emprise du cheminement en enrobés quelque soit la hauteur y compris le dessouchage, voire les souches restantes et l'évacuation à la décharge dont la recherche incombe à l'entrepreneur.</p>	Forfait	1		
4	<p>Dessouchage dans l'emprise du cheminement Ce prix rémunère au forfait le dessouchage des arbres tige ou en cépée présents sur l'emprise du cheminement en enrobés, dans l'hypothèse où le propriétaire voisin procède à l'abattage des arbres. L'évacuation à la décharge dont la recherche incombe à l'entrepreneur est incluse dans le prix.</p>	Forfait	1		PM
5	<p>Déplacement d'arbuste dans l'emprise du cheminement Ce prix rémunère au forfait le déplacement d'arbuste en cépée présents sur et à proximité du cheminement en enrobés, avec repositionnement à proximité, quelque soit la hauteur et son volume, y compris toutes sujétions.</p>	Forfait	2		
6	<p>Elagage d'arbres dans l'emprise du cheminement Ce prix rémunère au forfait l'élagage d'arbres à proximité du cheminement en enrobés, y compris évacuation et toutes sujétions.</p>	Forfait	1		
7	<p>Démolition de mur en moellons Ce prix rémunère au forfait la démolition de mur de moellons dans l'emprise des cheminements, la mise à disposition des moellons à la Commune et le confortement des extrémités de mur restant, y compris jointoiment au mortier, avec aspect pierres sèches et toutes sujétions.</p>	Forfait	1		
8	<p>Démolition de mur enduit Ce prix rémunère au forfait la démolition de mur de parpaings dans l'emprise des cheminements, l'évacuation en décharge et le confortement de l'extrémité de mur restant, y compris coffrage, nouvel enduit de teinte identique et toutes sujétions.</p>	Forfait	1		

9	<p>Création de bateau Ce prix rémunère au mètre linéaire la dépose de P1 existante et évacuation en décharge, la fourniture et pose de bordure P1 neuve en bateau au droit du cheminement en enrobé,</p>	ml	4		
10	<p>Trottoirs en enrobé noir Ce prix rémunère au mètre carré la création de trottoir, il comprend: le terrassement et l'évacuation des déblais, une couche de GNT 0/31.5 ép:30cm et compactage, un revêtement d'enrobés 0/6 noir ép:4cm, y compris la mise en œuvre manuelle et mécanique et toutes sujétions.</p>	m2	160		
11	<p>Marquage de zébra Ce prix rémunère au m² la création du traçage de zébra en résine appliquée à froid.</p>	m2	40		
12	<p>Fourniture et pose de chicane en bois Ce prix rémunère au forfait la fourniture de 2 barrières bois posées en chicanes pour passage minimum de 1,40 m entre poteaux, composée: - de poteau Ø14, scellement dans un massif béton, hauteur hors sol 1m10, traitement autoclave ou bois naturel classe 4 . 2 lisses en bois Ø8, longueur minimum 1m00, traitement autoclave ou bois naturel classe 4 Et toutes sujétions comprises notamment les percements et la visserie inox pour la fixation des doubles lisses.</p>	Forfait	2		
13	<p>Clôture rigide occultante Ce prix rémunère au mètre linéaire la fourniture et pose de clôture en panneau rigide plastifiée gris foncé à plis de type Betafence 3D Ø de fil 5 mm maille 200 x 50 ou équivalent, comprenant le scellement des poteaux type Bekafix 1,78 m plastifié gris foncé ou équivalent, le mur de soubassement en béton préfabriqué, les lame de bois, 45 mm en sapin traitée classe 3 et toutes sujétions, . Hauteur totale 1m80 minimum de vue en tous points, positionnée sur la propriété Uguen,</p>	ml	109		
TOTAL HORS TAXES					